

Ks. Ayi Ayi Francois Materne*
Uniwersytet Kardynała Stefana Wyszyńskiego, Warszawa

HOMÉLIES ET DISCOURS DE JEAN-PAUL II SUR «LE MARIAGE ET LA FAMILLE» LORS DE SES PÈLERINAGES EN AFRIQUE

Cet article est une analyse des homélies et discours de Jean-Paul II sur la famille et le mariage en Afrique. Le Saint Père présente la famille et le mariage comme originaire du plan de Dieu. La famille et le mariage participent et se réalisent uniquement dans le dessein divin. L'objectif principal de l'article est de montrer leurs origines transcendantes afin de pouvoir agir efficacement contre la polygamie et d'autres maux, qui règnent dans diverses cultures africaines. Cet article est une approche comparative de l'unité des personnes dans le mariage et dans la famille comme reflet de la Sainte Trinité et de la présence sacramentelle du Christ dans l'Église. Il vise aussi à montrer comment la question de la famille et du mariage (décrite par Jean-Paul II) apparaît comme une voix d'espérance pour la restauration du projet de Dieu sur ces réalités en Afrique, dans les dimensions sociologiques, anthropologiques et théologiques.

INTRODUCTION

La situation d'ensemble de l'Afrique est tel un continent au milieu d'un désespoir qui envahit tout et qui est saturé de mauvaises nouvelles. Sans toutefois succomber à une généralisation totalitaire car les situations dans certains pays sont diversifiées—dans presque toutes les nations africaines, hors mis l'épouvantable

* Ayi Ayi François Materne – a obtenu un Master en théologie à l'Université Pontificale Jean Paul II à Cracovie en 2018. Il a été directeur de la Caritas du diocèse de Bafang en 2018–2020. Après son ordination presbytérale comme prêtre du diocèse de Bafang au Cameroun en 2020, il ira continuer des études spécialisées en théologie pastorale à l'Université du Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie la même année. Actuellement résident dans la paroisse de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie de Kolniczki dans le diocèse de Poznań en Pologne; e-mail: paulayiyi@gmail.com; ORCID: 0000-0001-9847-4316.

problème de misère, de mauvaise administration des rares ressources disponibles, d'instabilité politique et de désorientation sociale. La famille et le mariage se trouvent parfois imbriqués entre les différents facteurs sociologiques qui parfois peuvent porter un coup sur la manière de vivre dans ces institutions, qui sont en Afrique universellement considérés comme fondamentaux¹.

Insistant sur l'obligation de soutenir toutes les familles chrétiennes dans l'accomplissement de leurs tâches, l'Église voit dans les familles des pays africains une urgence qui nécessite une assistance particulière. Selon l'enseignement de l'Église : « chaque Église locale et, en termes plus particuliers, chaque communauté paroissiale doit prendre une plus vive conscience de la grâce et de la responsabilité qu'elle reçoit du Seigneur en vue de promouvoir la pastorale de la famille² ». Par ailleurs, les chrétiens ont le devoir de soutenir les familles (surtout les plus déshéritées), et de leur fournir une aide matérielle et spirituelle, proportionnelle à leurs besoins, afin qu'elles sortent des situations tragiques et accomplissent bien leurs tâches fondamentales.

Dans ce contexte alarmant, les pèlerinages du pape Jean-Paul II en Afrique ont été multiples, récurrents et efficaces. Le saint Père, lors de son très long pontificat, a visité 14 fois l'Afrique et était dans 42 pays différents. Les différents pèlerinages qui sont l'objet de cet article s'étendent sur une période de 15 ans (entre 1980 et 1995). Ces pèlerinages apostoliques étaient meublés de discours et homélies qui reflétaient une volonté perceptible de réanimer la foi des chrétiens africains, bien plus, et de renforcer les conditions de vie des communautés locales³. Le pape Jean-Paul II a consacré beaucoup d'attention à la famille et au mariage, à leur importance et à leur dignité. Le Saint-Père a évoqué à plusieurs reprises la vocation, la mission et les tâches de la famille et du mariage à accomplir pendant cette crise sociale qui l'afflige.

Cet article se concentre sur les pèlerinages du pape Jean Paul II en Afrique subsaharienne en raison des similitudes culturelles qui apparaissent dans cette zone ; ainsi que les problèmes qui balayaient ce continent africain. Les homélies et discours du pape constituent des éléments importants dans la discussion sur la question, la situation et le rôle des familles et du mariage en Afrique. Jean-Paul II a souligné l'importance de ce sujet lors de son discours au Kenya en 1995, mentionnant que « l'Afrique est le continent de la famille et l'avenir de la mission évangélicatrice de l'Église passe par la famille »⁴, raison pour laquelle l'Église devrait protéger

¹ EA 41.

² FC 70.

³ Voir. J. Rożański, *Wstęp do pielgrzymek do Afryki*, w: Jan Paweł II, *Dzieła zebrane...*, t. 13, s. 353.

⁴ EA 41.

les atouts de l'Afrique dans ce sens et ensuite extirper la gangrène qui menace la famille et le mariage dans ce continent.

Après un essai de présentation de la définition combinée des notions de mariage et de famille dans une perspective plus large, nous montrerons la corrélation existante entre ces deux institutions, afin de pouvoir décrire la situation actuelle de la famille en Afrique. Ensuite, nous présenterons le caractère indissoluble du mariage, ainsi que sa dimension de communion de personnes. Enfin, nous verrons ainsi le mariage en tant qu'image de Dieu et présence sacramentelle de notre Seigneur Jésus Christ.

TENTATIVE DE DÉFINITION ET CORRÉLATION DES NOTIONS DE FAMILLE ET DE MARIAGE

La famille et le mariage sont non seulement deux notions distinctes l'une de l'autre, mais aussi ont une profonde corrélation l'un vis-à-vis de l'autre. Dans l'enseignement du pape en Afrique, il est possible de noter deux dimensions, dans lesquelles la famille et le mariage se définissent : la dimension sociale et la dimension religieuse. Ces deux dimensions, ne s'excluent pas mutuellement, mais s'harmonisent délicatement. Au cours de son homélie pendant la Messe au parc *Uhuru* en Nairobi au Kenya en 1995, le pape Jean Paul II faisait comprendre que la famille n'est pas un « ajout » au mariage, plutôt une forme appropriée d'existence du genre humain, construite par le charisme du sacrement de mariage, dans une relation vivante et mystique avec la Communion Trinitaire des Personnes et des conjoints⁵. Dans son livre « Amour et responsabilité », Karol Wojtyła soulignait déjà cet aspect notant ceci : « L'essence et la raison d'être interne du mariage n'est pas seulement de devenir une famille, mais tout d'abord, de constituer une union personnelle durable d'un homme et d'une femme basée sur l'amour »⁶. D'autre part, lors de son premier pèlerinage au Cameroun, pendant la Messe qu'il célébrait à l'intention des familles dans la ville de Bamenda en Août 1985, dans son homélie, l'évêque de Rome mentionnait la corrélation forte qui engraine ces deux réalités, précisant que : « la famille est une communauté spéciale de personnes dans laquelle les parents sont liés par les liens du mariage »⁷.

⁵ Voir: Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. w Uhuru park. Kontynent rodziny*, Nairobi (18.09.1995), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 796; Voir aussi, FC 14.

⁶ Voir: K. Wojtyła, *Miłość i odpowiedzialność...*, s. 195.

⁷ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin. Tam, gdzie osłabiona jest rodzina, zagrożona jest przyszłość społeczeństwa*, Bamenda (12.08.1985), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 648.

Concernant la dimension sociale, le Pape, lors de son premier pèlerinage dans la ville de *Onitsha* au Nigéria en février 1982, pendant l'homélie de la Messe pour les familles, a rappelé l'enseignement de l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio*, sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, selon laquelle : « la famille est la première cellule sociale vivante, ce dont il ne faudrait et en aucun cas oublier et dont-on se doit l'obligation de réaliser »⁸. Selon les mots du Saint-Père à *Onitsha*, la famille donne à l'homme une identité sociale intégrale. C'est grâce à la famille qu'un homme et une femme sortent de l'anonymat. Elle les rend conscients de leur dignité personnelle, les enrichit d'expériences humaines, profondes et détermine la place de leur unicité dans le tissu de la société⁹. La famille possède en elle une tendance *personnalistique* dans sa dimension sociale qui rendrait la société plus humaine. La mission, donnée au commencement à l'homme et à la femme, de croître et de se multiplier, atteint ainsi toute sa vérité et sa pleine réalisation dans la famille¹⁰.

La dimension sociale de la famille selon le Pape est en corrélation avec la définition de Wincent Okon, qui décrit la famille comme « un petit groupe social composé de parents, de leurs enfants et de leurs proches. Les parents sont liés non seulement par un lien parental qui constitue la base de l'éducation familiale, mais aussi par un lien formel qui définit les responsabilités réversibles des parents et enfants »¹¹. Cette définition de Wincent Okon est basée sur la mutualité des liens familiaux. Cette dernière est partagée en fonction de l'accomplissement entre les membres de la famille des fonctions nécessaires pour le développement de la personne dans la société.

Selon Karol Wojtyła, le mariage et la famille sont étroitement liés. Au cœur de la famille se trouve le sacrement du mariage. Cependant, il ne faut pas l'entendre exclusivement comme un moyen pour une fin qu'est la famille. Le mariage conserve sa distinction en tant qu'institution dont la structure interne est autre et différente de la structure interne de la famille. La famille – selon K. Wojtyła – possède une structure sociale. Le mariage par contre, conserve une structure interpersonnelle; c'est une union de deux personnes (homme et femme), leur fusion et leur unité¹². « Le mariage et la famille chrétienne construisent l'Eglise. Dans la famille en effet, la personne humaine n'est pas seulement engendrée et introduite progressivement, à travers l'éducation, dans la communauté humaine, mais grâce

⁸ Voir. FC 6.

⁹ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin. Przez rodzinę człowiek wzrasta*, Onitsha (13.02.1982), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 488.

¹⁰ FC 15.

¹¹ W. Okoń, *Słownik pedagogiczny*, Warszawa 1992, s. 177.

¹² Voir. K. Wojtyła, *Miłość i odpowiedzialność...*, s. 195.

à la régénération du baptême et à l'éducation de la foi, elle est introduite également dans la famille de Dieu qu'est l'Eglise¹³».

Dans leur dimension religieuse, le mariage et la famille prennent une tournure signifiante à la lumière du quatrième chapitre de la lettre aux Galates : « Quand la plénitude des temps fut venue, Dieu envoya son Fils, né d'une femme » (Ga 4,4-5). Une confirmation spéciale de cette vérité est le fait que le Christ met en évidence les autres liens de parenté qui unissent le genre humain avec Dieu et qui sont plus forts que les liens de sang « Qui est ma mère et qui sont mes frères? » (Mt 12:48), demanda Jésus à celui qui venait lui dire que ses parents l'attendaient dehors. Et puis, montrant de la main ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères » (Mt 12,49). Du fait que le Fils de Dieu s'est fait Homme, de nouveaux liens de parenté spirituelle sont créés. « Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère » (Mt 12,50). Par sa présence et le don de l'Esprit Saint dans le cœur des fidèles, fait de nous les frères de Jésus et les héritiers du royaume du Père¹⁴. Le pape Jean Paul II, s'adressant au peuple camerounais à Bamenda en 1985 encourage les chrétiens d'Afrique à vivre la grâce du mariage et des liens familiaux comme une expression du lien sacramental du Christ avec¹⁵. Ces réalités ne dépendent pas seulement des conditions sociales et de l'égalité des époux, mais aussi de la foi au Christ et de l'union avec lui.

Ces deux dimensions (sociale et religieuse), embrassent toute la personne et définissent ce que sont le mariage et la famille, c'est-à-dire « une épiphanie de Dieu dans le monde », comme l'a rappelé le Saint Père lors de son discours adressé aux familles à Kinshasa¹⁶. En outre, « le mariage constitue une institution distincte marquée clairement d'une structure interpersonnelle. Cette institution grandit et se développe dans la famille et devient une famille. La famille passe par le mariage, comme le mariage passe par la famille, se confirmant à travers elle et dans celle-ci »¹⁷.

SITUATION ACTUELLE DE LA FAMILLE ET DU MARIAGE EN AFRIQUE

Les évêques africains, réunis à Yaoundé (Cameroun) en 1981, ont souligné à juste titre dans les recommandations de la sixième Assemblée plénière du Sy-

¹³ FC 15.

¹⁴ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. w sanktuarium Maryjnym. Kościół – Boża rodzina*, Jagma (20.01.1990), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 437–440.

¹⁵ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin*, Tam, Bamenda (12.08.1985), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 647–651.

¹⁶ Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin „małżeństwo chrześcijańskie jest zaczątkiem postępu moralnego dla społeczeństwa”*, Kinshasa (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 581–585.

¹⁷ Voir. K. Wojtyła, *Miłość i odpowiedzialność...*, s. 195.

node des Evêques d'Afrique et de Madagascar que :« L'Afrique est saturée de problèmes : dans presque toutes nos nations (familles et mariages), il y a une misère épouvantable, une mauvaise administration des rares ressources disponibles, une instabilité politique et une désorientation sociale. Le résultat est sous nos yeux : misère, guerres, désespoir [...] L'Afrique est un continent où d'innombrables êtres humains — hommes et femmes, enfants et jeunes — sont étendus, en quelque sorte, sur le bord de la route, malades, blessés, impotents, marginalisés et abandonnés. Ils ont un extrême besoin de bons Samaritains qui leur viennent en aide »¹⁸.

Reprenant l'état actuel de la famille et du mariage en Afrique, les Pères synodaux se demandaient si « dans une région avec tant de problèmes l'évangile pouvait porter la Bonne Nouvelle dans les familles »¹⁹. Ce continent vit un choc culturel et une puissante crise anthropologique. L'Afrique fait face à de nombreuses menaces et contrevaleurs traditionnelles du mariage et de la famille. Ces problèmes sont plus présents qu'avant. Cela est particulièrement visible dans la pluralité des cas de divorces. L'unité du mariage est détruite parla promiscuité, l'adultère et la pornographie. La progéniture qui est valorisée en Afrique, s'oppose à la promotion de l'avortement, de la contraception et de l'initiation précoce des adolescents sexuels. Tout ceci s'attaque à la belle idée traditionnelle, africaine, d'une famille multi-générationnelle, se soutenant mutuellement²⁰.

Les Pères synodaux ont attiré l'attention sur certaines de ces valeurs culturelles, constituant une préparation providentielle pour l'accomplissement du dessein de Dieu pour la famille et le mariage. Ces valeurs peuvent contribuer à une transformation réussie dans la situation dramatique du continent et amorcer un renouveau général. C'est dans ce contexte que nous observons avec les pères synodaux que :

Les Africains ont un profond sens religieux, le sens du sacré, le sens de l'existence de Dieu Créateur et d'un monde spirituel. La réalité du péché, sous ses formes individuelles et sociales, est très présente dans la conscience de ces peuples, comme le sont également les rites de purification et d'expiation²¹. « Dans la culture et la tradition africaine, le rôle de la famille est universellement considéré comme fondamental. Ouvert à ce sens de la famille, de l'amour et du respect de la vie, l'Africain aime les enfants, qui sont accueillis joyeusement comme un don de Dieu ». Les fils et les filles de l'Afrique aiment la vie. De

¹⁸ EA, 40 et 41.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Voir. G. Kocholickal, R. Leżohupski, *Afryka – kontynent rodziny*, <https://www.przewodnikkatolicki.pl/Archiwum/2014/Przewodnik-Katolicki-49-2014/Rodzina/> Afryka-kontynent-rodziny [consulté le : 11.04.2023].

²¹ EA 42.

cet amour de la vie découle leur grande vénération pour leurs ancêtres. Ils croient instinctivement que les morts ont une autre vie, et leur désir est de rester en communication avec eux. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, une préparation à la foi dans la communion des saints ? Les Africains respectent la vie qui est conçue et qui naît. Ils apprécient la vie et rejettent l'idée qu'elle puisse être supprimée, même quand de soi-disant civilisations progressistes veulent les conduire dans cette voie... Les Africains manifestent leur respect pour la vie jusqu'à son terme naturel et, au sein de la famille, ils gardent une place aux anciens et aux parents.²²

Outre les traits typiques du mariage, fondés sur l'idée de communauté, on peut voir aussi que les familles et les mariages africains sont profondément enracinés dans la tradition du mariage polygamique. A Rome, le 3 septembre 1999, Jean-Paul II a reçu à *Castel Gandolfo* les évêques de la Zambie venus en visite *Ad Limina* à Rome. Le pape a insisté sur les «pressions» subies par les familles zambiennes. Il a dénoncé notamment les mentalités favorables à une «activité sexuelle irresponsable» [...] Parmi ces pressions Jean Paul II cite les pratiques traditionnelles comme la polygamie, le divorce, l'avortement, et la contraception. Jean-Paul II a donc invité les évêques de la Zambie à mettre l'accent, dans leur pastorale d'inculturation, sur la famille et le mariage²³. Ce que le pape a d'ailleurs repris dans son discours au tribunal de la Rote Romaine pour l'inauguration de l'année judiciaire le lundi 28 janvier 1991 :

C'est dans le cheminement de l'histoire et dans la diversité des cultures que se réalise le projet de Dieu. Si, d'une part, la culture a marqué parfois de manière négative l'institution matrimoniale, y imprimant des déviations contraires au projet divin, comme par exemple la polygamie et le divorce, elle a souvent été par ailleurs l'instrument dont Dieu s'est servi pour préparer le terrain à une compréhension meilleure et plus profonde de son intention originelle²⁴.

La polygamie s'oppose radicalement à une telle intention: elle nie en effet, de façon directe, le dessein originel de Dieu tel qu'il nous a été révélé au commencement, elle est contraire à l'égalité personnelle de la femme et de l'homme, lesquels dans le mariage se donnent dans un amour total qui, de ce fait même, est unique et exclusif. Comme l'écrit le Concile Vatican II, «l'égalité person-

²² Ibid. 43.

²³ Voir. Portail catholique suisse, *Rome: Jean-Paul II reçoit les évêques de Zambie*, 30 avril 2001, <https://www.cath.ch/> [consulté le: 11.04.2023].

²⁴ Jean Paul II, *Discours du Pape au tribunal de la Rote Romaine pour l'inauguration de l'année judiciaire*, le lundi 28 janvier 1991, Libreria Editrice Vaticana 1991.

nelle qu'il faut reconnaître à la femme et à l'homme dans l'amour plénier qu'ils se portent l'un à l'autre fait clairement apparaître l'unité du mariage, confirmée par le Seigneur»²⁵.

LE PLAN DE DIEU POUR LE MARIAGE ET LA FAMILLE : INDISSOLUBILITÉ ET *COMMUNIO PERSONARUM*, *IMAGO DEI* ET SACREMENT

L'Afrique est dans une situation intéressante dans la quelle le christianisme cohabite avec les diverses croyances indigènes et locales, lesquelles entravent parfois l'œuvre d'évangélisation, tant dans la famille que dans le mariage. Le plan divin envers le mariage et la famille, que nous voulons découvrir dans ces pèlerinages de Jean Paul II en Afrique, a pour tâche de soigner les rares déviations que peuvent contenir les traditions africaines à l'exemple de la polygamie. Ces traditions africaines peuvent être une menace destructrice contre le dessein originel de Dieu envers la famille et le mariage.

Le pape montre dans ces discours aux peuples africains que c'est le chemin du mariage et de la famille chrétienne qui conduit au vrai bonheur selon le plan de Dieu. Dans ce texte nous montrerons combien, selon par le pape, Dieu est la source fondamentale et la raison d'être du mariage et de son indissolubilité. Trois points principaux seront retenus pour montrer que dans le plan de Dieu, le mariage et la famille tendent non seulement vers une union monogamique dans une communion des personnes (*Communio personarum*), mais aussi que celle-ci est l'image de la Sainte Trinité et puise sa force d'existence dans une union sacramentelle, à l'exemple du Christ avec l'Eglise.

LE MARIAGE: INDISSOLUBILITÉ ET *COMMUNIO PERSONARUM*

Dans son homélie au cours de la Messe pour les familles à Bamenda (Cameroun), Jean Paul II, s'est référé au plan originel de Dieu inscrit dans le Livre de la Genèse : « Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu: il les créa mâle et femelle»(cf. Gn 1,27). Cette référence se rangeait dans la perspective de sensibilisation du peuple camerounais à la dimension objective et indissoluble de la communion et de l'union de l'homme et de la femme (*Communio personarum*), tout en juxtaposant les vérités théologiques aux croyances traditionnelles à ce su-

²⁵ FC 48.

jet²⁶. La vocation au mariage est inscrite dans la nature même de l'homme et de la femme créés par Dieu²⁷. La première étape de ce pèlerinage dans le plan originel divin du Mariage montre l'indissolubilité de celui-ci sur la base de la *Communio personarum* (communio des personnes)²⁸ que Dieu a créée en tant qu'« homme et femme ».

La *Communio personarum* résulte du dessein du Créateur selon lequel « l'homme ne doit pas être seul » (cf. Gn 2,18). Le Pape note que la cause de cette solitude est l'absence de cet être qu'est la femme. A la suite de cette expérience désolante, l'homme découvre le but de sa vocation : le don de la communion, de l'union et de l'indissolubilité. C'est pourquoi « ce que Dieu lie, personne ne peut le dissoudre ». Selon Jean Paul II, la déclaration Divine « qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gn 2,18), nous montre que la *Communio personarum* dans le mariage, inscrit en nous, est la destinée ontologique de l'Homme. Cette union des personnes humaines ne se réalise qu'en étant « avec quelqu'un ». La vocation au mariage se réalise dans l'unité des personnes à travers l'existence « pour quelqu'un »²⁹. Les liens du mariage supposent, une mutualité du don de soi et l'union des époux oblige le caractère mutuel du don personnel et communautaire. En même temps, cette union recherche tous les paramètres qui pourront aider dans la réalisation de la vraie communion³⁰.

Ces déclarations clés du livre de la Genèse (Gn 1,27 et Gn 2,1) sont le point de départ du pape pour introduire en Afrique, non pas seulement des enseignements sur l'union, la communion des personnes et l'indissolubilité du mariage, mais aussi pour montrer que le plan de Dieu à propos du mariage aspire à une union monogamique. Jean-Paul II, dans un discours aux familles à Kinshasa (Zaïre) en 1980, proclamait que la *Communio personarum* tirée du dessein de Dieu, est nécessaire à la survie du mariage en tant que famille monogame, à l'exemple du premier couple humain³¹. L'union conjugale constitue un don adressé à une seule personne et accepté par une seule personne³².

²⁶ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin*. Kamerun (12.08.1985), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 649.

²⁷ Voir. LR 19.

²⁸ K. Wojtyła, *Miłość i odpowiedzialność...*, s. 151.

²⁹ Y. Semen, *Duchowość małżeńska według Jana Pawła II*, przeł. S. Filipowicz, Poznań 2011, s. 19.

³⁰ FC 21.

³¹ Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin. Małżeństwo chrześcijańskie jest zacznym postępu moralnego dla społeczeństwa*, Kinshasa (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 581.

³² FC 21.

Une connaissance plus profonde des vérités bibliques nous permet de découvrir que : « L'indissolubilité du mariage trouve sa vérité définitive dans le dessein que Dieu a manifesté dans sa Révélation: c'est Lui qui veut et qui donne l'indissolubilité du mariage comme fruit, signe et exigence de l'amour absolument fidèle que Dieu a pour l'homme et que le Seigneur Jésus manifeste à l'égard de son Eglise »³³. Selon Jean-Paul II, l'indissolubilité du mariage dans la monogamie est l'expression d'une relation interpersonnelle, dans laquelle l'un des conjoints est reconnu par l'autre comme égal, en termes de valeur personnelle. Ce point de vue personnaliste s'oppose et corrige l'image populaire de la société africaine où l'homme reste plus grand, plus fort, (d'où l'expression en langue *Ewondo*³⁴ « fam » correspond à Homme et signifie « celui qui est tendu »), que la femme (« minga » ou « min nga » en *Ewondo* et signifie, « celle qui avale l'arme, la flèche.. »), et dont la position est toujours subordonnée à l'homme. Dans cette symbolique, la femme est souvent réduite à une existence naturelle et traitée uniquement comme un outil pour satisfaire les besoins de son mari, les besoins de l'homme. Dans cette optique, la conception monogamique et personnaliste du mariage porte en elle la marque de la communion, la marque de la complémentarité, la marque de Dieu³⁵.

L'unité de l'homme et de la femme suggère leur égalité en tant que personnes. « En créant l'Homme « mâle et femelle », Dieu accorde une égale dignité personnelle à un homme et une femme »³⁶. « Tous les deux sont des êtres humains, l'homme et la femme à un degré égal tous les deux créés à l'image de Dieu »³⁷. On lit dans le Livre de la Genèse « Celui-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair ! » (Genèse 2,23). « L'unité par la charnalité des sexes signifie d'abord l'identité de la nature de l'un et de l'autre. L'homme et la femme ont la même nature humaine et sont égaux en humanité. Le cri de joie, qui sort de la bouche de l'homme à la vue de la femme : « Celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair ! » (Genèse 2,23), témoigne du fait que la femme est immédiatement et pleinement acceptée par l'homme comme celle qui lui confère une existence complète. Avec exclamation, l'homme reconnaît sa masculinité qu'en présence de la femme³⁸. Le pape l'exprime par ces mots : « La féminité, pour ainsi dire, se trouve face à la masculinité, tandis que la masculinité est confirmée par la féminité »³⁹.

³³ FC 20.

³⁴ L'*Ewondo* est le dialecte des *Betis* de la Région du Centre Cameroun.

³⁵ Por. Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin. Małżeństwo chrześcijańskie jest zaczątkiem postępu moralnego dla społeczeństwa*, Kinszasa (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 581.

³⁶ GS 49.

³⁷ Voir. MD 6.

³⁸ P. Kopycki, *Elementarz teologii ciała według Jana Pawła II*, Częstochowa 2013, s. 19.

³⁹ Jan Paweł II, *Mężczyznę i niewiastę...*, s. 35.

Un mariage monogame est appelé à se réaliser dans la communion. L'Homme ne peut pleinement se connaître, que s'il crée d'abord un lien fort avec une personne du sexe opposé, ce qui permet à la femme de découvrir pleinement sa féminité, et à l'homme analogiquement, sa masculinité⁴⁰. L'homme et la femme partagent la même nature humaine et sont égaux en humanité. C'est dans ce sens que Jan Kłys caractérise cette égalité en disant : « Le mariage ne consiste pas à une copie mutuelle de soi, ni sur la division mécanique des rôles, ni sur l'abrasion des différences. Son point de départ c'est l'acceptation de la coresponsabilité de la personne aimée, la libération en elle de tout ce qui est bon, prônant sa croissance et en reconnaissant les préoccupations de l'autre comme les siennes. L'Unité survient lorsque nous avons les mêmes principales valeurs, le même objectif pour lequel nous nous efforçons de la même manière lorsque nous sommes solidaires en tant qu'unité devant Dieu et les hommes. L'amour entre époux devient véritablement créateur lorsque leur unité s'exprime dans l'activité commune »⁴¹.

Toujours lors de son pèlerinage au Congo-Kinshasa, en 1980, le Pape notait lors de son discours aux familles de ce pays que l'état matrimonial consiste en deux forces distinctes, mais combinée avec un service mutuel les uns aux autres, qui crée conjointement le foyer conjugal. Le consentement fondamental doit se manifester dans la détermination pour des buts communs. La partie la plus énergique doit soutenir la volonté du partenaire, parfois elle doit pousser à agir, jouer le rôle de levier de manière rationnelle et exemplaire⁴².

Le Saint-Père a déploré les terribles effets de la faim et de la guerre. Il a remarqué l'apparition au Tchad des problèmes qui menacent la pérennité du mariage et de la famille. En dépit de tout, dit le pape, il ne faut pas « renoncer à la grandeur et à la beauté du mariage ». Un homme et une femme s'engagent toute leur vie à marcher sur le chemin de la fidélité, si pur comme la propre fidélité de Dieu. En collaboration avec St. Paul, le Pape dit : « supportez-vous les uns les autres » (cf. Col 3,13). Détruire la fidélité mutuelle signifiera rompre le lien avec Dieu qui est fidèle jusqu'à la fin »⁴³. Cependant à Ndjamena au Tchad le Pape rappelait également que la valeur de la monogamie et de l'indissolubilité du mariage ne

⁴⁰ Voir. P. Kopycki, *Elementarz teologii ciała...*, s. 26.

⁴¹ J. Kłys, *Małżeństwo drogą do świętości*, w: *Miłość małżeństwo rodzina*, ed. F. Adamskiego, Kraków 1982, s. 173.

⁴² Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin. Małżeństwo chrześcijańskie jest zaczątkiem postępu moralnego dla społeczeństwa*, Kinszasa (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 583.

⁴³ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin. Kościół liczy wasze świadectwo*, Ndjamena (1.02.1990), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 743.

dépend pas seulement de la foi. La raison elle aussi nous dicte une compréhension du mariage qui, en même temps, protège contre l'objectivation⁴⁴.

Peu à peu, il est possible de constater que le plan originel de Dieu à propos du mariage, basé sur l'indissolubilité et la *Communio personarum*, amènent les peuples d'Afrique à embrasser la monogamie et à transcender les situations sociales douloureuses, qui ouvrent souvent à la polygamie et au rejet de la norme personnaliste comme base de l'existence d'un mariage.

LE MARIAGE ET LA FAMILLE COMME *IMAGO DEI*

Jean-Paul II, dans son allocution à la cathédrale de Kinshasa, parlait de la famille comme « Épiphanie de Dieu dans le monde »⁴⁵. L'Épiphanie – d'après Xavier Léon-Dufour – est une révélation de Dieu ou l'apparition d'un être naturellement invisible à l'Homme⁴⁶. Dans cette même allocution, le Pape rappelait que le fondement de la famille, le fondement de cette épiphanie c'est l'Amour, parce que l'Homme (mâle et femelle) a été « créé à l'image et à la ressemblance Dieu » (Gn 2,27), qui « est Amour » (1 Jn 4,16). Par conséquent, l'Homme est appelé à aimer. Cette recherche de la réalisation perpétuelle de cet Amour fait de l'homme et de la femme « l'image et la ressemblance » de Dieu, qui n'est lui-même qu'Amour et absolue Union Trinitaire des Personnes Divines⁴⁷. En unissant l'homme et la femme, le miracle de la création se renouvelle sans cesse dans cette épiphanie. Le récit de la création de l'homme du livre la Genèse montre que Dieu, appelant homme et femme à l'existence, finalise et achève son œuvre en se révélant en eux et à eux⁴⁸. Par ce miracle, le Créateur appelle à l'existence, un nouvel être, créé à son image et à sa ressemblance. Unis par Dieu, les conjoints –homme et femme – sont Sa révélation dans le monde, raison de l'indissolubilité de leur alliance, car résultant de l'initiative de Dieu.

Pour mettre du tonus à ces mots de l'évêque de Rome à Kinshasa, referons déjà sur ses catéchèses sur la rédemption du corps et sur le sacrement de mariage. Nous voyons des lors que l'Homme est devenu image et ressemblance de Dieu,

⁴⁴ Voir. K. Wojtyła, *Miłość i odpowiedzialność...*, s. 193.

⁴⁵ Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin*, Kinszasa (5.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...* t. 13, s. 581–585.

⁴⁶ X.L. Dufour, *Chrystofanie*, w: *Słownik teologii biblijnej*, red. X. Leon-Dufour, J. Duplacy, A. George, P. Grelot, J. Guillet, M.F. Lacan, transl. bp K. Romaniuk, Poznań–Warszawa 1982, kol. 125–130.

⁴⁷ Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin*, Kinszasa (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 581.

⁴⁸ Por. Y. Semen, *Duchowość małżeńska według Jana Pawła II*, transl. S. Filipowicz, Poznań 2011, s. 158.

non seulement par l'humanité elle-même, mais aussi par la communion des personnes que constitue depuis le commencement l'homme et la femme⁴⁹. Le Pape le confirmera de nouveau à son arrivée au Tchad pendant la Sainte Messe pour les familles en réconfortant les chrétiens et les familles tchadiennes que leur famille, leur mariage, leur vie commune, leur unité sont désignés de la communion interpersonnelle d'Amour, lequel constitue le mystère de la vie Divine immanente dans l'Union Trinitaire⁵⁰. Dieu qui vit un mystère personnel en lui-même dans une communion d'Amour (des trois personnes Divines) amène l'homme à quitter son père et sa mère et à s'attacher à sa femme, afin qu'ils deviennent une seule chair. (cf. Genèse 2,24). Dans ce sens, l'amour dans la famille (africaine) doit être un dynamisme intérieur, ou plutôt une vertu, qui la pousse à être don de soi et conduit à l'unité des êtres humains (hommes et femmes). C'est ainsi que Dieu aime dans sa vie trinitaire ; chaque personne de Dieu est complètement tournée vers l'autre et reçoit tout de lui dans une parfaite communion. Tel est le plan de Dieu pour la famille. Chaque membre doit être complètement tourné vers l'autre et reçoit tout de lui dans une parfaite communion.

En ce qui concerne le mariage comme *imago Dei*, le Saint- Père trouve en lui plus qu'une comparaison, mais plutôt la base de toute lutte contre la polygamie en Afrique, car le mariage puise son essence et son origine à l'image de Dieu. Dieu se révèle progressivement à travers la relation homme- femme⁵¹. « Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu: il les créa mâle et femelle » (Genèse 1,27). Ensemble homme et femme, non seulement de manière commune, mais aussi en eux-mêmes, sont *imago Dei*, de sorte que chacun d'eux a un accès direct à Dieu »⁵².

Jan Kłys, dans son article intitulé « Małżeństwo drogą do świętości », montre deux paramètres déterminants le caractère surnaturel et l'origine trinitaire du mariage et de la famille : Premièrement, J. Kłys parle de la permission qu'a donnée Dieu à l'homme dans le mariage, afin de participer à ses attributs divins [...]. Le foyer conjugal n'est pas seulement une rencontre de personnes, mais aussi une rencontre avec la Sainte Trinité. L'Anastomose des époux est à la fois une unité naturelle et surnaturelle, une union corps-esprit des personnes et union mystique avec Dieu – à travers l'homme. Deuxièmement, J. Kłys – se base sur le fragment de l'Évangile de St. Jean « Moi et le Père Nous sommes un » (Jn 10, 30) – pour présenter la relation entre le Père et le Fils dans la Sainte Trinité, d'où vient le

⁴⁹ Jan Paweł II, *Mężczyzną i niewiastą...*, s. 33.

⁵⁰ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin. Kościół liczy wasze świadectwo*, Czad (1.02.1990), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 742.

⁵¹ Voir. J. Bujak, *Człowiek jako imago Dei...*, s. 293.

⁵² A. Śtrukelj, *Mężczyzna i kobieta w Bogu*, transl. L. Balter, „Communio” 158 (2007) 2, s. 54.

Saint-Esprit. Il observe que l'Unité Divine est une Unité féconde. La Sainte Trinité est donc l'espace et le modèle de la fécondité. De même, pour qu'un homme et une femme soient un à l'image de la Sainte Trinité, ils doivent s'ouvrir à la progéniture comme fruits de leur amour. L'amour, qui par sa nature et son origine a pour but d'unir, il est orienté vers l'enfantement, c'est un amour fécond⁵³. La fécondité résultant d'une anastomose homme et femme, est l'image de cette mystérieuse essence de Dieu qui dans sa pluralité disait dans le livre de la Genèse: « Faisons l'homme à notre image » (1,26).

Le mystère de la fécondité pour lequel Dieu a créé l'Homme et grâce auquel l'homme et la femme sont à l'image de la Trinité éternellement féconde, fait en sorte, comme le dit le Catéchisme de l'Eglise Catholique que le mariage soit une manière d'imiter dans la chair la générosité et la fécondité du Créateur : « L'homme quitte son père et sa mère afin de s'attacher à sa femme ; tous deux ne forment qu'une seule chair » (Gn 2,24)⁵⁴. L'union de l'homme et la femme dans le mariage est une participation particulière à la vie Divine c'est pourquoi elle doit être véritablement et sincèrement ouverte à la vie.

Jean-Paul II pendant la Messe à Bamenda (Cameroun), a associé l'image de la fécondité de Dieu dans la Sainte Trinité à l'exigence d'indissolubilité non seulement du mariage. Le Psaume responsorial de cette Messe mettait l'accent sur la coresponsabilité de l'homme et de Dieu envers toute la création, « Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains; tu as mis toutes choses sous ses pieds » (Ps 8,6). Dieu invite donc l'homme et la femme unis l'un à l'autre par les liens sacrés du mariage, à participer à son œuvre créatrice : «Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la » (Genèse 1,28). La transmission de la vie, si chère à la Culture africaine, l'amour qu'elle donne à ses enfants est une part spéciale de la gloire et de la vénération que le Psaume attribue à l'homme⁵⁵. Dans ce sens le mariage constitue l'œuvre de Dieu dans la fécondité, il est une communauté d'amour indissoluble et monogame, modelé à l'image de Dieu.

Les époux, comme l'a indiqué le Pape – dans l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* – sont les collaborateurs de Dieu dans l'œuvre de la construction de la civilisation de la vie. Il est de leur responsabilité de procréer et de protéger la vie, surtout celle qui est le fruit de leur amour unificateur. La famille créée par l'œuvre de l'homme et de la femme se complète par le pouvoir de procréer, le pouvoir de faire apparaître au monde un enfant, signe de la présence de Dieu et

⁵³ J. Kłys, *Małżeństwo drogą do świętości*, w: *Miłość małżeństwo rodzina*, ed. F. Adamski, Kraków 1982, s. 173–174.

⁵⁴ CCC, 2335.

⁵⁵ Voir. Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin*, Kamerun (12.08.1985), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 649.

des sentiments qui les unis⁵⁶. Avec leurs enfants, les parents forment une famille qui est « le centre et le cœur de la civilisation de l'amour ». Pour Jean-Paul II, chaque famille, pas seulement celle qui a des racines chrétiennes, doit être un « sanctuaire de vie »⁵⁷.

La famille et le mariage sont par analogie la communion qui s'établit entre des Personnes divines. Ils aspirent à la sainteté dont le modèle est la Sainte Trinité, comme nous lisons dans l'Évangile selon St. Matthieu « Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait »(5,48). La volonté de Dieu est de sanctifier l'être humain –homme et la femme- dans le mariage. Dieu leur permettra de maîtriser leur convoitise du corps afin qu'ils puissent vivre dans la sainteté et la révérence mutuelle, comme St. Paul aux Thessaloniens (cf. 1 Th 4,3–5). Ainsi compris, La famille et le mariage ont leur fondement dans une profonde expérience d'amour issu dans le plan de Dieu. Le mariage et la famille, comme fruit de la Sainte Trinité, donne une plénitude de dignité par le respect mutuel des époux et conduit à la glorification de Dieu lui-même.

LE MARIAGE COMME SACREMENT

Le Pape Jean Paul II a réuni les familles zaïroises (Congo Kinshasa), le 03 mai 1980, pour leur parler du dessein divin du Créateur sur la communion des personnes qu'est le sacrement du mariage. Après avoir magnifiquement présenté le commencement de cette œuvre brillante de Dieu qu'était le premier couple de l'humanité– Adam et Eve – le Saint Père, par la suite, a montré aux familles zaïroises que l'humanité a connu la rupture dramatique du couple originel à peine formé par le Créateur (cf. Gn 1,26–3,24). Cependant, cette chute deviendra l'occasion d'une nouvelle manifestation de l'amour de Dieu. Les familles de ce pays recevaient donc la Bonne Nouvelle de savoir que Dieu renouvelle sans cesse ses alliances avec l'humanité capricieuse et pécheresse [...] Cette alliance détruite sera pleinement renouvelée dans l'œuvre de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui la scellera avec son propre sang, se consacrant volontairement à l'Église et au monde. Pour St. Paul, ce sera le symbole et le modèle de toute alliance entre l'homme et la femme (cf. Ep 5,25) unis par le lien indissoluble du mariage⁵⁸.

Dans le même contexte, mais quinze plus tard en 1995, Jean-Paul II confia aux évêques africains dans une allocution adressée aux jeunes, au stade national

⁵⁶ FC 28.

⁵⁷ Ibid. 15 et 13.

⁵⁸ Jan Paweł II, *Przemówienie do rodzin*, Zair (3.05.1980), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 582.

Amahoro, à Kigali au Rwanda, la tâche de montrer aux jeunes Rwandais la relation sponsale du Christ avec l'église⁵⁹. Cette tâche consistait à présenter que le mariage atteint son apogée entend que sacrement, entend qu'une rencontre avec la Personne du Christ. Le mariage dans ce sens est la présence intégrale du Christ dans l'union conjugale. Cette présence intégrale du Christ se matérialise d'autre part parle don de soi à l'autre comme le Christ s'est lui-même donné à sur la Croix. Le mariage devient alors un signe visible d'une réalité invisible : une réalité spirituelle, une présence divine et transcendante. Dans ce signe et par ce signe, Dieu se donne aux époux dans toute sa vérité d'amour transcendantal⁶⁰.

Après avoir reçu une invitation officielle du gouvernement tchadien, le Pape Jean Paul II se rendra en janvier 1990 au Tchad. Il visitera, entre autre *N'Djame-na*, *Moundou* et *Sarh*, au sud du pays. C'est en effet dans cette partie du Tchad où les chrétiens sont les plus nombreux, que le Pape a prêché sur le sacrement de mariage. Il en ressort de ce discours que dans le sacrement de mariage où deux baptisés se vouent l'un à l'autre amour fidélité, honnêteté conjugale, le Seigneur Jésus accepte leur consentement et leurs vœux. Grâce au bien fait du sacrement, leur lien d'amour devient l'image et le signe de l'alliance qui unit Dieu et son peuple⁶¹. Le mariage correspond alors seulement à la vocation chrétienne, s'il reflète l'amour du Christ pour son Église et que l'Église essaie de rendre réciproque. D'autre part, le mariage a un caractère salvateur et rédempteur. Dieu « nous a choisi avant la fondation du monde, afin que nous soyons saints et irréprochables devant lui » (Ep 1,4). Dans cette optique, le mariage transcende les dimensions géographiques et historiques. Avant la création du monde, Dieu, par amour, a destiné à lui-même l'être humain (homme et femme) par Jésus-Christ (Ep 1,5). Il a aimé toute la création en lui, mais d'une manière spéciale, il a aimé l'homme et la femme, faite à son image et à sa ressemblance (cf. Gn 1,27). L'expression de cet amour c'est la « prédestinée », dont St. Paul parle dans sa lettre aux Ephésiens, « C'est en lui qu'il nous a choisi dès avant la création du monde [...], nous ayant, dans son amour, prédestiné à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ » (cf. 1,4–5). L'élection de l'homme et de la femme comme « fils », à l'image de Jésus-Christ, c'est l'accomplissement de ce qui, depuis l'origine, est contenue dans l'image et la ressemblance de Dieu que l'homme porte en lui.

⁵⁹ Voir. Jan Paweł II, *Przemówienie do młodych zgromadzonych na stadionie narodowym "Amahoro"*, Rwanda (18.20.1995), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 690.

⁶⁰ Voir. Jan Paweł II, *Katechezy część I*, w: *Dzielo zebrane*, t. 6, s. 336.

⁶¹ Jan Paweł II, *Homilia podczas mszy św. dla rodzin. Kościół liczy wasze świadectwo*, Czad (1.02.1990), w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane...*, t. 13, s. 742.

Le mystère de la vie de l'homme et de la femme est à chercher dans le Christ, en qui se trouve la vérité éternelle sur l'Homme⁶². L'homme et la femme constituent simultanément un mystère qui n'est vraiment expliqué que dans le Verbe Incarné. Dans le Christ, l'humanité se révèle dans toute sa plénitude en lui, l'Homme retrouve le sens de sa vocation. Par conséquent, chaque dimension de la manifestation dans l'Homme de sa double unité, y compris l'unité de l'homme et de la femme, trouve son explication dans la Révélation du Fils de Dieu incarné⁶³. Le mariage comme sacrement, est une mesure salvatrice menant à l'état initial selon le dessein de Dieu. Cela devient réel grâce à la présence du Christ. Par son action, les époux surmontent avec succès les difficultés liées à cet état (luxure, contraception, avortement, etc. [...]). Une fois invité au mariage, le Christ non seulement se soucie de sa longévité, mais conduit également les époux au salut.

Jean-Paul II dans son discours aux familles du Zaïre en 1980, a montré ce rôle salvifique du sacrement du mariage, précisant qu'il relève de l'union de l'homme et de la femme au niveau de l'amour salvateur et surnaturel qu'éprouve l'humanité entière. La relation du Christ avec l'Église montre le sens propre et transformateur du mariage comme vocation fondamentale de l'homme. C'est pourquoi dans la dimension conjugale de la création et de la rédemption, nous reconnaissons une continuité essentielle du plan de Dieu pour l'homme, parce que dans l'union conjugale d'Adam et Eve, Dieu a écrit intégralement dans le mystère de la création, de même que l'union conjugale du nouvel Adam et de la nouvelle Eve, du Christ et de l'Église, il écrit intégralement dans le mystère de la rédemption⁶⁴. Le sacrement du mariage est une occasion parfaite de racheter l'Homme et de détruire toute tendance à la polygamie enracinée profondément dans les cultures africaines.

CONCLUSION

Au terme de cet article centré sur les homélie et discours tirés des pèlerinages du Pape Jean-Paul II sur la famille et le mariage concernant le plan original de Dieu sur l'homme et la femme, le Pape définit le mariage et la famille comme une réalité à deux dimensions : sociale et religieuse, qui ne s'excluent pas mutuellement, mais plutôt qui sont en corrélation. La famille est une communauté de personnes dans laquelle les parents sont liés par les liens de mariage. En même temps, la famille n'est pas un ajout au mariage, mais se construit par le charisme

⁶² Voir. P. Warchoń, *Integralny rozwój człowieka w nauczaniu Jana Pawła II*, „Communio”166 (2009) 2, s. 188.

⁶³ Voir. A. Scola, *Doświadczenie człowieka. U źródeł nauczania Jana Pawła II...*, s. 156.

⁶⁴ C. West, *Teologia ciała dla początkujących. Podstawy rewolucji seksualnej Jana Pawła II*, transl. M.J. Kaniewscy, Warszawa 2009, s. 92.

du sacrement qui se vit dans une relation vivante et mystique avec la Communion Trinitaire des Personnes. D'une part, la situation actuelle du mariage et de la famille en Afrique est plus instable qu'auparavant. Cette instabilité est matérialisée, entre autre, par plus de divorces, une tradition polygamique accentuée, un esprit d'appropriation du sexe féminin. L'Afrique traverse une puissante « crise anthropologique ». D'autre part, le pape Jean Paul II, pris dans l'exigence pastorale d'annoncer « la Bonne Nouvelle à toutes les nations », développe des réponses théologiques à partir du plan de Dieu pour la famille et du mariage afin de contrer ces différents maux dont souffrent les sociétés africaines. Nous avons montré l'indissolubilité du mariage dans trois domaines : le mariage est indissoluble parce que l'unité de l'homme et de la femme a été créée par Dieu ; deuxièmement, c'est une image de la Sainte Trinité et une épiphanie de Dieu dans le monde ; troisièmement, elle est une image de la relation sacramentelle de l'amour salvifique du Christ pour. L'analyse de la question de la pureté dans les œuvres de Jean-Paul II, bien que discutée dans le contexte africain, concerne tout être humain. Chaque culture doit s'adapter au dessein objectif de Dieu, qui se manifeste sous des formes diverses, mais qui, pour l'essentiel, conserve toujours sa dimension salvatrice. Cette œuvre concerne tout homme enraciné dans sa foi naturelle et immergé dans le monde du modernisme ; détaché de la dimension transcendante, spirituelle et immortelle de son être.

WYKAZ SKRÓTÓW

- EA *Ecclesia in Africa*
- EV *Evangelium vitae*
- FC *Familiaris consortio*
- GS *Gaudium et spes*
- KKK *Katechizm Kościoła katolickiego*
- LG *Lumen gentium*
- LR *List do rodzin Ojca Świętego Jana Pawła II*
- MD *Mulieris dignitatem*
- MN *Mężczyznę i niewiastę stworzył ich*
- RH *Redemptor hominis*
- TM *Teologia małżeństwa*

BIBLIOGRAFIA

Bujak J., *Człowiek jako imago Dei. Wokół antropologicznych treści w wybranych dokumentach dialogów doktrynalnych*, Szczecin 2007.

- Dufour X.L., *Chrystofanie*, w: *Słownik teologii biblijnej*, red. X. Leon-Dufour.
- Jan Paweł II, *Homilie na niedziele i święta*, ed. ks. P. Ptasznik, Kraków 2011.
- Jan Paweł II, *Pamięć i tożsamość. Rozmowy na przełomie tysiącleci*, Kraków 2005.
- Jan Paweł II, *List do rodzin*, Poznań 1994.
- Jan Paweł II, *Dziela zebrane*, t. 13: *Homilie i przemówienia z pielgrzymek: Azja, Afryka, Australia i Oceania*, Kraków 2009.
- Jan Paweł II, *Evangelium vitae*, w: *Encykliki Ojca Świętego Jana Pawła II*, Kraków 2009, s. 842–985.
- Jan Paweł II, *Familiaris consortio*, w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane*, t. 2, Kraków 2006.
- Jan Paweł II, *Mężczyzna i niewiasta stworzył ich. Odkupienie ciała a sakramentalność małżeństwa*, Citta del Vaticano 1986.
- Jan Paweł II, *Redemptor hominis*, w: *Encykliki Ojca Świętego Jana Pawła II*, Kraków 2009.
- Jan Paweł II, *Veritatis splendor*, w: *Encykliki Ojca Świętego Jana Pawła II*, Kraków 2009.
- Jean Paul II, *Discours du Pape au tribunal de la Rote Romaine pour l'inauguration de l'année judiciaire, le lundi 28 janvier 1991*, Libreria Editrice Vaticana 1991.
- Jean Paul II, *Ecclesia in Africae*, w: Jan Paweł II, *Dziela zebrane*, t. 2, Kraków 2006.
- Katechizm Kościoła katolickiego*, Poznań 1994.
- Kłys J., *Małżeństwo drogą do świętości*, w: *Miłość małżeństwo rodzina*, ed. F. Adamskiego, Kraków 1982.
- Kocholickal G., Leżohupski R., *Afryka – kontynent rodziny*, <https://www.przewodnikkatolicki.pl/> [consulté le: 11.04.2023].
- Kopycki P., *Elementarz teologii ciała według Jana Pawła II*, Częstochowa 2013.
- Kuras B., *O chrześcijańskiej czystości. Podstawy biblijne*, Kraków 2003.
- Okoń W., *Słownik pedagogiczny*, Warszawa 1992.
- Pismo Święte Starego i Nowego Testamentu w przekładzie z języków oryginalnych*, ed. A. Jankowski, Poznań 2007.
- Portail catholique suisse, *Rome: Jean-Paul II reçoit les évêques de Zambie*, 30 avril 2001, disponible sur : <https://www.cath.ch/> [consulté le: 11.04.2023].
- Scola A., *Doświadczenie człowieka. U źródeł nauczania Jana Pawła II*, transl. P. Mikulska, Lublin 2010.
- Semen Y., *Duchowość małżeńska według Jana Pawła II*, transl. S. Filipowicz, Poznań 2011.
- Semen Y., *Seksualność według Jana Pawła II*, transl. Z. Denkowska, J. Urbaniak, Poznań 2008.
- Serretti M., *Tajemnica Wcielenia – nowe stworzenie osoby*, transl. P. Mikulska, „Ethos” 82–83 (2008) 2–3.
- Sobór Watykański II, *Konstytucje, dekryty, deklaracje*, Poznań 2002.
- Sonta, *Kultura i religia plemion afrykańskich*, <http://urodaizdrowie.pl/kultura-i-religia-plemion-afrykanskich> [consulté le: 15.06.2011].

- Štrukelj A., *Mężczyzna i kobieta w Bogu*, transl. L. Balter, „Communio” 158 [2007] 2.
Von Rad G., *Teologia Starego Testamentu*, transl. B. Widła, Warszawa 1986.
Warchoł P., *Integralny rozwój człowieka w nauczaniu Jana Pawła II*, „Communio” 2 (2009) 166.
West C., *Teologia ciała dla początkujących. Podstawy rewolucji seksualnej Jana Pawła II*, transl. M.J. Kaniewscy, Warszawa 2009.
Wojtyła K., *Elementarz etyczny*, Lublin 1983.
Wojtyła K., *Miłość i odpowiedzialność*, Lublin 1986.
Zwoliński A., *Duch Afryki*, Kraków 2007.

Mots-clés: homélie, discours, Jean-Paul II, mariage, famille, pèlerinage, Afrique, indissolubilité, *Communio personarum*, *imago Dei*, sacrement

JOHN PAUL II'S HOMILIES AND SPEECHES ON "MARRIAGE AND THE FAMILY" DURING HIS PILGRIMAGES TO AFRICA

Summary

This article is an analysis of John Paul II's homilies and speeches on family and marriage in Africa. The Holy Father presents the family and marriage as originating from the plan of God. The family and marriage life is a participation in the divine plan of God. The main objective of the article is to show their transcendent origin in order to be able to act effectively against polygamy and other evils, which prevail in various African cultures. This article is a comparative approach to the unity of persons in marriage and in the family as a reflection of the Holy Trinity and the sacramental presence of Christ in the Church. It also aims to show how the issue of family and marriage (described by John Paul II) appears as a voice of hope for the restoration of God's project on these realities in Africa, in the sociological, anthropological and theological dimensions.

Keywords: homily, speech, John Paul II, marriage, family, pilgrimage, Africa, indissolubility, *Communio personarum*, *imago Dei*, sacrament

HOMILIE I PRZEMÓWIENIA JANA PAWŁA II O „MAŁŻEŃSTWIE I RODZINIE” PODCZAS SWOICH PIELGRZYMEK DO AFRYKI

Streszczenie

Niniejszy artykuł jest analizą wypowiedzi Jana Pawła II do rodzin i małżeństw w Afryce. Ojciec Święty pokazuje rodziny i małżeństwa jako powrót do zamysłu Bożego. Ro-

dzina i małżeństwo realizują się i uczestniczą w planie Bożym. Głównym celem artykułu jest pokazanie ich nadprzyrodzonego źródła, by móc skuteczniej walczyć przeciwko poligamii, która rządzi w różnych kulturach afrykańskich. Artykuł jest analizą porównawczą jedności osób w małżeństwie i rodzinie jako będącej odzwierciedleniem Trójcy Świętej oraz sakramentalnej obecności Chrystusa w Kościele. Artykuł ma na celu ukazać, jak problematyka rodziny i małżeństwa (opisywana przez Jana Pawła II) jawi się jako głos nadziei na rzecz przywrócenia zamysłu Bożego tych rzeczywistości w Afryce w wymiarze socjologicznym, antropologicznym i teologicznym.

Słowa kluczowe: homilia, przemówienie, Jan Paweł II, małżeństwo, rodzina, pielgrzymka, Afryka, nierozzerwalność, *Communio personarum*, *imago Dei*, sakrament